

## EN BREF

- **12/09/2022** – Environnement économique : les autorités de régulation financières européennes ont rendu public [un rapport](#) soulignant la montée des risques pour les acteurs financiers dans un environnement économique fortement détérioré et inflationniste.
- **15/09/2022** – Crise climatique : l'année 2022 risque d'être [une année historique](#) en ce qui concerne le coût des sinistres liés au climat. Avec 1,4 million de sinistres sur les huit premiers mois de l'année, c'est déjà 5,2 Md€ d'indemnités estimées, un coût d'autant plus élevé qu'il est fortement impacté par l'inflation.
- **26/09/2022** – Parité livre dollar : l'érosion de la livre sterling face au dollar, continue depuis 1945, [a franchit un nouveau stade ce mois-ci](#). D'une parité d'une livre pour 4,07 dollars au lendemain de la seconde guerre mondiale, puis 2,80\$ en 1960, elle ne s'échangeait qu'en dessous de 1,50\$ depuis le Brexit. Elle a atteint son plus bas historique le 26 septembre à près de 1,04\$.
- **29/09/2022** – Assurance vie : [première décollecte pour l'assurance vie depuis septembre 2020](#), en août 2022, la collecte nette s'établit à -0,7 Md€. Elle reste cependant importante depuis le début de l'année, à 12,1 Md€ (en baisse de 1,4 Md€ sur un an).
- **29/09/2022** – Ouragan Ian : l'agence de notation Fitch évalue les pertes assurées causées par l'ouragan Ian en Floride [entre 25 et 40 milliards de dollars](#).
- **30/09/2022** – Assurance récolte : le Ministère de l'Agriculture a précisé dans [un communiqué de presse](#) les différentes dispositions prévues dans le nouveau dispositif d'assurance récolte en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023

[Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale](#) pour 2023 (PLFSS) a été présenté le 26 septembre dernier. Ce PLFSS vise à améliorer la santé des français en s'appuyant sur cinq objectifs phares.

### Renforcer le virage préventif :

Ce PLFSS propose notamment la mise en place d'un rendez-vous de prévention adapté à différentes tranches d'âge (20-25, 40-45 et 60-65 ans), l'amélioration de la santé sexuelle en élargissant le remboursement et le dépistage sans ordonnance des IST, la gratuité de la contraception d'urgence ou encore améliorer la couverture vaccinale en permettant aux pharmaciens, infirmiers et sage-femmes de prescrire et d'administrer certains vaccins recommandés.

### Améliorer l'accès à la santé :

Le PLFSS prévoit différentes mesures visant à améliorer la couverture médicale et la prise en charge sur l'ensemble du territoire sachant qu'environ 4 millions de personnes vivent dans un désert médical et 6 millions de français n'ont pas de médecin traitant.

### Mieux financer les modes d'accueil du jeune enfant :

Un renforcement des aides à destination des familles monoparentales au travers, entre autres, de la revalorisation de l'allocation de soutien familial de 50%, la faisant passer de 123,54 euros par mois et par enfant à 185,33 euros.

D'autres mesures sont prévues, comme la simplification de la

délivrance des indemnités journalières au moment de l'arrivée d'un enfant ou encore le transfert du financement des indemnités liées au congé maternité à la branche famille qui jusqu'ici étaient financées par la branche maladie.

### Renforcer la politique de soutien à l'autonomie :

Une personne sur cinq est âgée de plus de 65 ans en France. Face au défi du vieillissement de la population, ce PLFSS propose une progression des financements des politiques de soutien à l'autonomie ainsi que la mise en place de mesures visant à améliorer la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à domicile.

### Lutter contre la fraude sociale :

Plusieurs mesures sont prévues afin de lutter contre la fraude sociale. Le PLFSS prévoit d'améliorer la prévention et la détection des fraudes, de mieux la sanctionner et d'améliorer le recouvrement des créances.

## Remboursement des actes de téléconsultation

Suite à la décision prise pendant l'épidémie de COVID-19 de [rembourser 100% des actes de téléconsultation](#), le nombre d'arrêt de travail a fortement augmenté et notamment ceux délivrés par un médecin autre que le médecin traitant.

Afin de lutter contre la fraude aux indemnités journalières, cette décision est revue par le gouvernement. Ainsi, les actes de téléconsultation ne seront entièrement remboursés que s'ils sont délivrés par le médecin traitant.

## LES EVENEMENTS À VENIR

- **Une série de morning sur le contexte économique actuel et ses conséquences pour les assureurs vie aura lieu en octobre et novembre ;**
- 09/11 – 8h30 : Morning (visio) – Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2023
- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.